

GUIDE DES SKILLS CHATGPT

Installation, utilisation et désinstallation

Objectif

Installer et gérer simplement un Skill téléchargé au format ZIP dans ChatGPT.

1. Installer un Skill

Les Skills ajoutent à ChatGPT des instructions spécialisées pour adapter son fonctionnement à un usage ou à une méthode particulière.

1	Téléchargez le fichier ZIP du Skill depuis le site.
2	Conservez le fichier ZIP tel quel : ne le décompressez pas, sauf indication contraire.
3	Ouvrez ChatGPT et connectez-vous à votre compte.
4	Accédez à l'espace de gestion des Skills disponible dans votre interface ChatGPT.
5	Choisissez la commande permettant d'ajouter ou d'importer un Skill.
6	Sélectionnez le fichier ZIP téléchargé.
7	Suivez les indications affichées par ChatGPT pour terminer l'installation.

2. Utiliser le Skill

Une fois le Skill disponible dans votre environnement ChatGPT, démarrez une conversation et formulez votre demande normalement. Lorsque la demande correspond au domaine du Skill, ChatGPT peut appliquer les instructions prévues par celui-ci.

Exemple : « Utilisez ce Skill pour m'aider à réaliser cette tâche. »

3. Désinstaller ou désactiver un Skill

1	Ouvrez ChatGPT et connectez-vous à votre compte.
2	Accédez à l'espace de gestion de vos Skills.
3	Repérez le Skill que vous ne souhaitez plus utiliser.

4	Ouvrez ses options de gestion.
5	Utilisez l'option disponible permettant de désactiver, supprimer ou retirer le Skill.
6	Confirmez l'opération si ChatGPT vous le demande.

Réinstaller un Skill

Si vous avez conservé le fichier ZIP d'origine, vous pouvez réinstaller ultérieurement le Skill en suivant de nouveau la procédure d'installation.

À savoir

L'emplacement et le nom exact des menus peuvent évoluer avec les mises à jour de ChatGPT. Certains Skills peuvent également nécessiter des fonctionnalités particulières. La suppression d'un Skill ne supprime pas automatiquement les anciennes conversations dans lesquelles il a été utilisé.

Pour les Skills concernant la santé, l'apprentissage ou l'accompagnement, leur utilisation ne remplace pas l'avis d'un professionnel qualifié lorsque celui-ci est nécessaire.